

 **1 Jour** (7h30)

#### Tarifs

**500 €TTC** pour les membres du CESAM.

**600 €TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**900 €TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

#### Format

**Distanciel** ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

#### Formateur

**Franck DOLLFUS** • Asterias Avocats

#### Session

**18 mars 2024**

#### Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

#### Prérequis

Aucun.

#### Objectifs opérationnels

- Maîtriser les paramètres juridiques de la gestion des recours.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre puis paiement du sinistre.

#### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** [mdocquier@cesam.org](mailto:mdocquier@cesam.org) - [formation@cesam.org](mailto:formation@cesam.org)



**Inscription :** [https://www.cesam.org/fr/reseau/formation\\_v2/](https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/)

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

### INTRODUCTION

- Tour de table.
- Incoterms.
- Acteurs du transport et leur régime juridique.

### LE SINISTRE ET LES MESURES IMMÉDIATES

- Présentation du cas pratique.
- Les réserves.
- L'expertise.
- Les mesures coercitives : saisie, LOU.
- Documents constituant le dossier sinistre.
- Échanges sur cas pratique.

### MISE EN ŒUVRE DU RECOURS

- Le paiement de l'indemnité, sinistre couvert ou paiement commercial.
- Intérêt et qualité à agir.
- Contre qui agir dans un litige international ?

### LE RECOURS AMIABLE

- Le report de prescription : qui, quand, comment ?
- Négociation et approche économique : les paramètres pour gérer un recours amiable.

### LE RECOURS JUDICIAIRE

- Compétence.
- Loi applicable.
- Civil law/Common law.

- Délais.
- Exécution.
- Cas pratiques.

### L'ASSUREUR ET LE COURTIER FACE AU RECOURS DE L'ASSURÉ

- Assuré v/Assureur.
- Assuré v/Courtier.

### CONCLUSION + QCM